

## Pour publication immédiate

Le 29 octobre 2024

### La Table ronde canadienne sur la qualité de l'audit aborde la situation actuelle et les tendances

**Toronto** — Le 21 octobre dernier, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) ont organisé conjointement la 6<sup>e</sup> édition annuelle de la Table ronde canadienne sur la qualité de l'audit.

Cet événement favorise le dialogue entre de hauts représentants d'organismes de réglementation financière, de cabinets d'audit et d'autres parties prenantes afin qu'ils échangent leurs points de vue sur les risques actuels et émergents touchant la qualité de l'audit au Canada.

Parmi les sujets abordés cette année, on comptait les suivants :

- l'incidence des tendances mondiales sur la qualité de l'audit au pays, y compris l'attractivité de la profession et la certification de l'information sur la durabilité;
- les occasions et les défis liés à l'utilisation de nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle (IA) générative;
- les observations et les leçons relatives à la culture des cabinets d'audit qui découlent de la récente adoption de la Norme canadienne de gestion de la qualité;
- la prise en compte des risques liés au changement climatique dans l'audit d'états financiers;
- le rôle clé que jouent les auditeurs externes sur les marchés des capitaux ainsi que la demande pour des services de certification supplémentaires.

### Faits saillants

- La réalisation systématique d'audits de grande qualité est essentielle au maintien de la confiance dans l'information financière, à la protection du public investisseur ainsi qu'à la préservation de l'intégrité et de la stabilité des marchés des capitaux canadiens.
- Puisqu'ils fournissent une assurance indépendante à l'égard de l'information financière, les auditeurs externes sont indispensables à l'établissement de la confiance envers le système financier. Leurs travaux se révèlent cruciaux pour renforcer la confiance des investisseurs, réduire les risques liés à l'information et appuyer la prise de décisions.
- Les auditeurs occupent une place centrale dans l'évaluation des incertitudes économiques et autres, des hypothèses clés et de l'information financière communiquée. Les incertitudes peuvent notamment accroître les risques de crédit, de liquidité et de marché ainsi que certains risques non financiers, comme ceux touchant la résilience opérationnelle.
- Les cabinets d'audit ont réalisé des progrès dans la conception et la mise en œuvre de la gestion de la qualité et ont amélioré les systèmes d'exploitation à ce chapitre, et continuent de prioriser leur culture d'entreprise, qui sont tous des éléments essentiels à des audits de qualité.
- L'IA générative procure aux cabinets d'audit et à leurs émetteurs assujettis des occasions d'améliorer la qualité et l'efficacité de leurs processus. L'atténuation des risques associés à

l'adoption de ces nouvelles technologies passe obligatoirement par la mise en place de mécanismes internes de surveillance et d'une gouvernance solide.

- Les audits de grande qualité de l'information financière communiquée sont le fruit de la collaboration entre toutes les parties prenantes à son établissement.

## Citations

« L'information financière est essentielle au maintien de l'équité et de l'efficacité des marchés des capitaux ainsi que de la confiance des investisseurs. Les ACVM poursuivent leur collaboration avec les organismes de réglementation, les entreprises du secteur et les investisseurs afin d'en accroître la fiabilité et de favoriser l'accès à une information de qualité. »

- Stan Magidson, président des ACVM et président-directeur général de l'Alberta Securities Commission

« Les auditeurs jouent un rôle fondamental dans nos marchés des capitaux et dans la communication des résultats financiers. Le Conseil canadien sur la reddition de comptes trouve encourageant que les participants s'engagent à appuyer un écosystème solide en matière d'information financière au Canada, et à protéger le public investisseur. »

- Carol Paradine, chef de la direction, CCRC

« Pouvoir compter sur des audits de grande qualité facilite les travaux de surveillance prudentielle d'institutions financières et contribue à la stabilité et à l'intégrité du système financier canadien. Nous voyons donc d'un bon œil les occasions, comme cette table ronde, de discuter des risques importants pour le système financier et de tisser des relations fructueuses avec les cabinets d'audit et les organismes de réglementation. »

- Peter Routledge, surintendant, BSIF

## À propos des ACVM

Les ACVM sont le conseil composé des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières du Canada. Elles coordonnent et harmonisent la réglementation des marchés des capitaux du Canada.

## À propos du CCRC

Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) est l'organisme indépendant de réglementation des cabinets comptables effectuant l'audit des sociétés ouvertes du Canada. Chargé de superviser les audits effectués par des cabinets comptables inscrits, le CCRC contribue à la confiance du public dans l'intégrité de l'information financière et s'engage à protéger le public investisseur du Canada. Le CCRC fait la promotion de la qualité des audits grâce à une réglementation proactive, au dialogue avec les parties prenantes nationales et internationales et à des idées pratiques pour informer les participants aux marchés financiers. Le CCRC a des bureaux à Montréal, à Toronto et à Vancouver.

## À propos du BSIF

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) est un organisme fédéral indépendant fondé en 1987. Il a pour mandat de protéger les déposants, les souscripteurs, les créanciers des institutions

financières et les participants des régimes de retraite, tout en permettant aux institutions financières de se mesurer à la concurrence et de prendre des risques raisonnables. Le BSIF surveille plus de 400 institutions financières fédérales et quelque 1 200 régimes de retraite pour déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent les exigences qui leur sont applicables.

**Médias : communiquez avec les personnes suivantes :**

**Autorités canadiennes en valeurs mobilières**

Ilana Kelemen  
media@acvm-csa.ca

**Conseil canadien sur la reddition de comptes**

Alexandra Galanis  
alexandra.galanis@cpab-ccrc.ca

**Bureau du surintendant des institutions financières**

BSIF – Relations avec les médias  
Media-Medias@osfi-bsif.gc.ca  
343 550-9373

**Investisseurs : communiquez avec [l'autorité en valeurs mobilières de votre province ou territoire.](#)**